

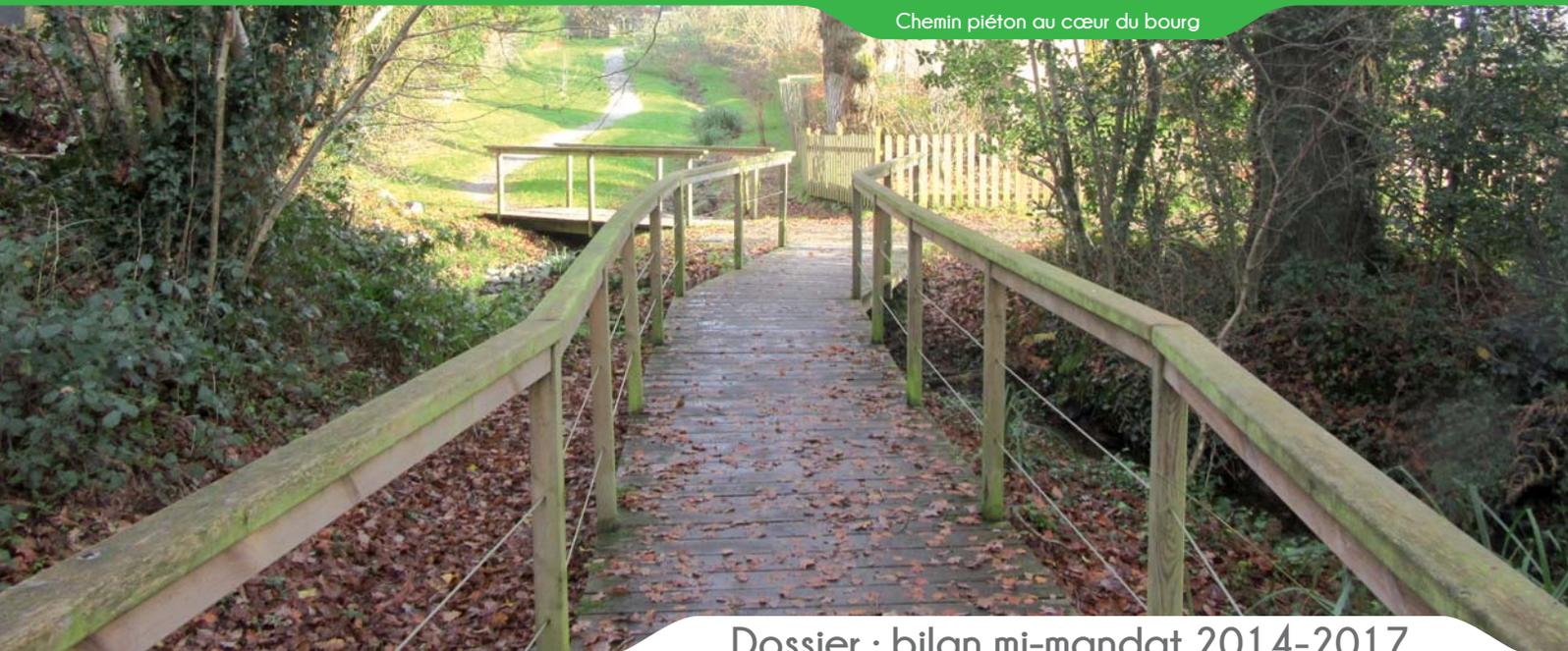
LANGUIDIC

BULLETIN MUNICIPAL N°69 - JANVIER 2018



Maison de l'Enfance

Chemin piéton au cœur du bourg



Dossier : bilan mi-mandat 2014-2017

02 Sommaire / Edito

VIE MUNICIPALE

04 Les échos de la commune

10 Au fil des conseils municipaux

DOSSIER

12 Bilan mi-mandat : 2014 -2017

VIE ASSOCIATIVE

20 Languidic Rock Academy
La Boule Kergonanaise
AS Kergonan
Nos jeunes Languidiciens

LANGUIDIC IMAGES ET PATRIMOINE

22 La guerre 14-18 au travers des archives

VIE LOCALE

24 Commerces et Artisanat

ETAT CIVIL

26 Ils se sont dit oui... - Bienvenue à...
Ils nous ont quittés...

27 LA LETTRE DE L'OPPOSITION

28 CALENDRIER DES FÊTES

PRATIQUE MAIRIE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

PERMANENCES

(EN MAIRIE ET SUR RENDEZ-VOUS)

Madame le Maire

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00
Mardi de 09h00 à 12h00

Adjoints (sur rendez-vous)

- ▶ François Le Louër Vendredi de 9h00 à 10h30
- ▶ Anne Le Roux Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Philippe Evanno Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Thierry Le Strat Vendredi de 9h30 à 10h30
- ▶ Christelle David Lundi de 17h30 à 18h30
- ▶ Loïc Le Picard Mercredi de 17h00 à 18h00
- ▶ Véronique Garido Sur rendez-vous

PRATIQUE AGGLO

▶ MAISON DE L'AGGLOMÉRATION

Esplanade du Péristyle à Lorient.

Tél. 02 90 74 71 00

Accueil et standard ouverts du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

www.lorient-agglo.fr

▶ COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

N° vert : 0 800 100 601

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Déchetterie de Lanveur

Tél. 02 97 65 89 18

Lundi – mercredi et samedi de 10h à 12h30
et de 14h à 18h

▶ EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

N° vert : 0 800 100 601

Lundi de 8h30 à 17h15,

du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h15, vendredi de 8h30 à 16h30

▶ ESPACE INFO HABITAT

N° vert : 0 800 100 601

Service gratuit proposé par Lorient Agglomération et
regroupant le service Habitat, l'ADIL (information
logement) et l'Espace Info Energie d'ALOEN
L'EIH accompagne les nouveaux arrivants et les
habitants souhaitant louer, rénover, acheter ou
construire un logement.

Esplanade du Péristyle, quartier de l'Enclos du port
à Lorient. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

▶ TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS (CTRL)

Gare d'Echanges, Cours de Chazelles, Lorient

Tél. 02 97 21 28 29 – Fax. 02 97 21 44 97
www.ctrl.fr

▶ FOURRIÈRE

55 rue Amiral Favereau, Lorient – Tél. 02 97 64 25 21

▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

N° vert : 0 805 05 00 26

▶ OFFICE DE TOURISME LORIENT BRETAGNE SUD

Quai de Rohan à Lorient B.P. 2– Tél. 02 97 847 800
www.lorientbretagnesudtourisme.fr

du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Contact

2, rue de la mairie - BP2 – 56440 LANGUIDIC
02.97.65.19.19

mairie@languidic.fr – www.languidic.fr

Dépôt légal 1^{er} semestre 2018.

Tirage 3900 exemplaires

Directeur de la publication : Patricia Kerjouan

Rédaction et photos :

Commission Communication

Conception : HLB Edition - Languidic



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CONCITOYENS

Une nouvelle année commence, alors nous avons tendance à nous retourner sur l'année passée et à nous demander ce qu'a été cette période de notre vie. Retenons les bons souvenirs et gardons le sourire et la bonne humeur pour aller de l'avant !

En 2014, vous nous avez fait l'honneur de nous accorder votre confiance pour diriger la commune.

Depuis 2013, et plus particulièrement sur la mandature 2014-2020, les communes sont soumises à participer à la réduction des dépenses publiques. Le projet de loi de finances pour 2018 et le projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022 promettent une nouvelle période d'austérité pour les collectivités.

Regardons ensemble aujourd'hui le parcours que nous avons tracé au sein de la commune. Dans ce bulletin municipal, nous avons souhaité faire un bilan à mi-mandat. Tout en veillant à la tenue de l'équilibre budgétaire, de nombreux engagements ont été tenus, d'autres seront poursuivis ou lancés dans la seconde partie du mandat.

En 2018, la Maison des Associations, rue des Fleurs ouvrira ses portes, les travaux du nouveau Multi-Accueil sont engagés, la première pierre de la nouvelle salle multifonction à Kergonan pourrait être posée, la numérotation engagée des habitations de toute la commune sera terminée, les études de la phase opérationnelle de l'aménagement du quartier de Coët Mousset seront engagées... Nous préparons l'avenir pour que de nouvelles familles viennent habiter notre commune.

Nous travaillons chaque jour à ce que notre commune soit un lieu agréable à vivre. Mais, "la joie n'est pas dans les choses, elle est en nous". Alors, je souhaite que nous soyons unis dans la joie de partager notre commune et les bons moments qu'elle peut nous donner.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter à chacun de vous tous nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité dans la joie de vos familles !

Patricia Kerjouan

Réunions de quartiers :

Le 15 mars : Tréauray (ancienne école) à 18h30

Le 20 mars : Kergonan (Bar - restaurant "Ty Ker") à 18h30

Le 22 mars : Ateliers municipaux Kerlavarec à 18h30

Le 27 mars : Lanveur (Restaurant "Le Monde à Lanveur") à 18h30

Le 29 mars : Bourg (salle Jo Huitel) à 18h30





Armand Dagorne

C'est discrètement, le 10 mai dernier, qu'Armand Dagorne nous a quittés, il aurait eu 87 ans le 21 novembre 2017. Si les nouvelles générations ne le connaissaient pas particulièrement, Armand Dagorne est pourtant un homme qui a fortement marqué les activités sportives et culturelles de la commune dans le cadre de la Stiren et, notamment, dans celui du jumelage avec l'Allemagne.

Originaire de Lanester, avec ses parents, il avait dû quitter la maison familiale à la suite des bombardements de 1940 et 1941. Réfugié à Baud puis Quistinic, il restera très marqué, sa vie durant, par cet épisode tragique de son enfance. C'est, sans doute, ce souvenir qui le fera plus tard s'engager dans le rapprochement avec l'Allemagne, afin que, plus jamais, des enfants comme lui ne connaissent les affres de la guerre et de l'exil.

Installé à Languidic en 1951, avec son épouse Paulette qui travaillera de nombreuses années à la poste, il y ouvrira une quincaillerie à l'emplacement de l'actuelle poissonnerie, puis, par la suite, un magasin de souvenirs place Général de Gaulle, "Le Biniou Breton" où se trouve aujourd'hui, le magasin "Au domaine de l'optique".

Il s'engage rapidement au patronage de la Stiren, où il créera la "section théâtre", qui, jusqu'à 1970 présentera de nombreuses pièces au public languidicien. Parallèlement, avec Alexis Le Priol, Frédéric Le Marrec et quelques autres, il participera à la création de la "section tennis de table" d'abord dans la salle du café Le Meste, au 15 rue de la Libération, puis, dans une salle annexe à celle du Patro dans la cour du Presbytère.

Avec les éléments féminins de la section, il lancera les "Majorettes" ancêtres du twirling d'aujourd'hui. C'est en 1964, qu'il effectuera son premier déplacement en Allemagne, lors d'un voyage de pongistes organisé par la ville de Lorient à Ludwigchaffén, ville avec laquelle elle est jumelée.

Dès son retour à Languidic, il n'aura plus qu'une ambition, mettre en place un jumelage identique avec une commune allemande.

L'abbé Marquer, directeur de la Stiren, et lui, rechercheront activement l'âme sœur. Dans la revue officielle "France Tennis de table", ils trouveront l'adresse du Président de l'ASV Rimpär, Mr Ludwig Fischer, qui, à la même époque, recherchait un club français intéressé par des échanges.

Des deux côtés du Rhin, je crois qu'ils avaient la même volonté de choisir une commune la plus éloignée possible de chez eux, afin de profiter, lors des futurs déplacements, de visiter et ainsi mieux connaître les deux pays.

Ils jugèrent que 1400 kilomètres séparant la Bretagne et la Bavière leur convenaient, et après une brève correspondance entre Armand Dagorne et Ludwig Fischer, ils sont convenus d'organiser la première rencontre à Rimpär. Celle-ci se déroulera du 15 au 22 juillet 1965. Une délégation composée de 23 pongistes et de leurs accompagnateurs fit donc le déplacement, tous en revinrent ravis. L'année suivante, ce fut au tour des Allemands d'être accueillis à Languidic, ils en furent tout aussi enchantés à leur retour.

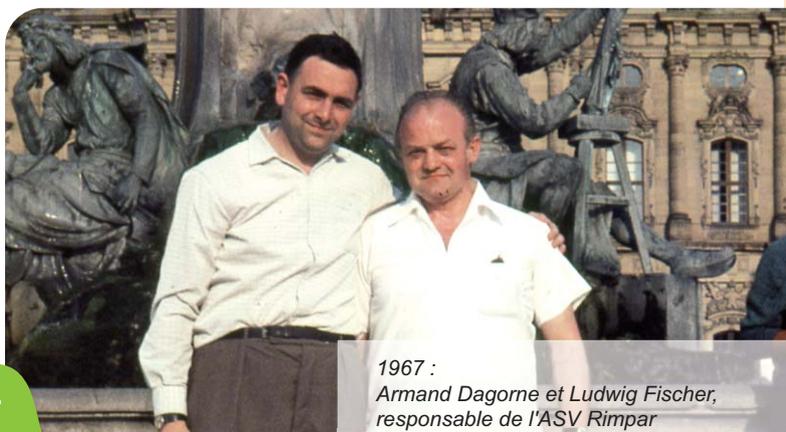
Ces premiers voyages furent suivis par beaucoup d'autres. Puis, en 1997, le jumelage officiel sera définitivement signé. Vingt ans après cette date et 52 ans après les premières rencontres, nous entretenons toujours d'excellentes relations, et des liens étroits, au fil des années, se sont tissés entre nos deux communes.

Cela a pu se réaliser grâce à des hommes et des femmes qui, comme Armand Dagorne avaient compris très tôt, que l'amitié entre les peuples est le meilleur moyen de développer un esprit de fraternité et de respect réciproque, et d'éviter à l'avenir, des conflits comme ceux qui trop souvent, ensanglantèrent l'Europe.

Aujourd'hui, formons le vœu, que le chemin qu'ils ont tracé, soit suivi longtemps encore, afin que l'Europe des nations soit aussi l'Europe des cœurs.

Merci Armand pour l'héritage que tu nous as laissé et que, je l'espère, les générations à venir auront à cœur de continuer à faire fleurir et fructifier.

Maurice Olliéro - Maire honoraire



1967 :
Armand Dagorne et Ludwig Fischer,
responsable de l'ASV Rimpär

REMISE DES PRIX

Maisons et Jardins fleuris

Le concours des maisons et jardins fleuris est devenu une tradition forte que la Municipalité souhaite préserver, encourager et même dynamiser.

Chaque propriétaire d'un jardin, d'un balcon peut y participer sous réserve d'être visible de la rue, selon la réglementation du concours éditée par le Conseil Départemental. Ce concours participe et contribue au classement de notre commune au concours des villes

et villages fleuris. Un contrôle du jury régional aura lieu en juillet 2018, pour vérifier l'embellissement général de Languidic dans le cadre de sa notation actuelle à 2 fleurs.

Il est à noter le travail des jardiniers municipaux qui quotidiennement contribue à rendre notre commune plus attrayante. Avant de distribuer plantes et bons d'achat, un film a permis de découvrir la vie des coccinelles et leurs présences bénéfiques dans nos jardins.

Armel Corbel



Armel est "tombé" très jeune dans la Stiren puisqu'à l'âge de 16 ans, il entre dans la batterie-fanfare dirigée alors par Etienne Le Goff. En 1965, il part effectuer son service militaire dans un régiment de musique militaire, et demande à être affecté outre-mer.

Il fait ses classes à Fréjus, avant de rejoindre la Martinique où il sera incorporé dans une unité de musique militaire. De cette époque il gardera d'excellents souvenirs, notamment de ses nombreux voyages avec son unité en Guyane et dans les îles des Caraïbes et terminera son séjour dans son unité en tant que chef de pupitre.

De son incorporation, il aura surtout bénéficié d'une solide formation musicale, si bien, qu'à son retour le président de la Stiren de l'époque, Pierre Olivier, qui souhaite donner un nouvel élan à la section fanfare, lui propose de prendre le poste de chef de musique. C'est donc fort de son expérience acquise à l'armée qu'il prend ce poste... qu'il ne quittera plus.

De toutes ces années passées à la tête de la section fanfare, Armel gardera des souvenirs impérissables et aussi la nostalgie d'une époque où la fanfare, forte de plusieurs dizaines de musiciens, se produisait dans toute la région, participait aux concours régionaux et nationaux, allant jusqu'à la consécration : Languidic remporte le grand prix national de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) de musique, c'était à Royan en 1975.

Juge fédéral FSCF en musique pendant de nombreuses années, il était également sollicité pour évaluer la qualité des présentations lors des concours de musique départementaux et régionaux.

En 1988, il est amené à prendre la présidence de la Stiren qu'il conservera jusqu'à cet été soit près de 30 ans. Au fil de ses mandats, il aura contribué au développement et à l'évolution des activités dans les sections, tout en maintenant l'esprit Stiren, de partage et d'ouverture aux autres.

Il aura aussi participé activement au développement de la fête de Kersolan, faisant d'une petite fête de quartier des débuts, à la manifestation que l'on connaît aujourd'hui, afin d'apporter une aide financière indispensable au fonctionnement des activités sportives et culturelles sur notre commune.

Armel qui nous a quittés le 27 juillet dernier, aura été pour beaucoup de Languidiciens, le président emblématique de la Stiren. Nous tenons à lui rendre hommage pour l'ensemble de son activité dans la Stiren et auprès de ses concitoyens.

Patrick Moizan,
Président de la Stiren

1enfant / 1arbre

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'opération 1Enfant/1Arbre a été organisée par la Municipalité.

28 pommiers pour 28 enfants sur les 66 enfants nés en 2016 ont été plantés le 9 décembre 2017. Cette plantation a été réalisée en continuité de la zone précédente à Kerentestec, en lisière de la Forêt 2000. Chaque pommier est muni d'une étiquette rappelant le nom de l'enfant, la variété du plant et la date de plantation.



Photo : Christine Le Gallic

Du mouvement dans les services municipaux

Chloé Gonidec

Après une licence des métiers de l'administration territoriale, Chloé a effectué plusieurs remplacements au sein de différentes collectivités. Elle vient d'intégrer le service accueil de la mairie en remplacement de Célia de Col.



Pascal Le Jean

Pascal Le Jean remplace Olivier Bocquillon au poste de policier municipal depuis le 15 décembre dernier. Fort d'une expérience de plus de 20 années, il exerçait précédemment les mêmes fonctions à la commune de Locmariaquer.

Démarches



Initiée en 2016 pour les demandes de cartes d'identité et de passeports, la mise en place progressive de téléprocédures concerne aujourd'hui les cartes grises et les permis de conduire.

Depuis le 6 novembre dernier, les guichets immatriculation et permis de conduire de la Préfecture de Vannes et la Sous-Préfecture de Lorient n'accueillent plus de public. Les démarches sont à effectuer exclusivement par voie dématérialisée via le site internet :

www.ants.gouv.fr

Pour rappel, les demandes de cartes d'identité et passeports par téléprocédure **ne constituent qu'une étape préalable. Il faut ensuite prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'une station biométrique** (Allaire - Auray - Baud - Carnac - Gourin - Guémené sur Scorff - Guer - Guidel - Hennebont - La Roche Bernard - Lanester - Le Palais - Locminé - Lorient - Malestroit - Mauron - Muzillac - Ploemeur - Ploërmel - Plouay - Plouhinec - Pluvigner - Pontivy - Questembert - Sarzeau - Theix - Saint-Avé - Vannes) et se présenter muni des pièces justificatives.

Le délai d'obtention d'un rendez-vous pouvant atteindre plusieurs semaines, il est fortement recommandé d'anticiper votre démarche dès à présent en prévision d'un examen ou d'un voyage.

Après création d'un compte personnel, vous pouvez :

- Déclarer la cession d'un véhicule ;
- Immatriculer un véhicule d'occasion (Important : le vendeur doit avoir préalablement déclaré en ligne la cession du véhicule pour permettre à l'acheteur de procéder à la demande de la carte grise car un code de cession doit lui être communiqué – Pour plus de facilité, il est conseillé que cette démarche soit effectuée au moment de la vente du véhicule) ;
- Demander un permis de conduire ou une carte grise en cas de perte, vol, détérioration ou changement d'état-civil ;
- Obtenir un certificat de non gage ;
- Consulter le solde de points du permis de conduire ...

Toutefois, un point d'accueil numérique animé par un médiateur est à la disposition des usagers en Préfecture et sous-Préfecture aux horaires suivants : **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.**

Et pour aller encore plus loin...

Depuis la récente adhésion de la mairie au portail www.service-public.fr, un bouquet de démarches en ligne supplémentaires vous permet, après création d'un compte, de :

- Demander un acte d'Etat-Civil,
- Déclarer un changement d'adresse auprès d'un panel d'administrations et organismes,
- Demander l'inscription sur la liste électorale,
- Procéder au recensement militaire des jeunes de 16 ans,
- Déclarer l'ouverture d'un chantier,
- Transmettre les documents préparatoires à la conclusion d'un PACS



20 ans du jumelage Languidic – Rimparr

1997-2017, déjà 20 ans que le jumelage Franco-Allemand, Languidic-Rimparr développe des relations culturelles, sportives et amicales. Comme à l'accoutumée, le séjour des 37 Languidiciens, qui ont effectué le voyage jusqu'en Franconie, s'est parfaitement déroulé. A peine descendu du bus, le Bagad Ar Len Glas s'empressait d'animer la première soirée.

Le samedi fût consacré à la visite guidée de Wurtzburg par Martin Maïs, du petit Versailles, nom donné à la Résidence des princes évêques, de son grand escalier couronné par les peintures de l'artiste Italien Tiepolo, sans oublier la Hofkirche, magnifique chapelle réalisée par des artistes majeurs de l'époque baroque. La matinée se termina sous un concert d'applaudissement au passage de la Weinparade

organisée par l'association des vigneron. Après le déjeuner, le chauffage urbain de Rimparr a retenu toute l'attention du groupe et le soir, nous avons eu le privilège d'assister à la sérénade d'été de la Musikkapelle.

Le dimanche était réservé à la partie officielle du séjour qui a débuté par l'office religieux à l'église St Peter et Paul. Le débat entre les députés allemands du Parlement Européen, Kerstin Westphal, SPD, et Thomas Mann, CDU, et les deux maires Patricia Kerjouan et Burkard Losert sur le thème "25 ans après Maastricht - quel sera l'avenir de l'Europe" a tenu toutes ses promesses quant à la qualité des échanges. Il fut suivi de l'inauguration de la place du jumelage puis par la soirée officielle au son de notes Bavaoises et Bretonnes.

Le lundi était consacré à la visite d'une usine de récupération de métaux et à celle d'incinération de Wurtzburg qui redistribue, la chaleur ainsi récupérée, pour alimenter les entreprises des zones industrielles de proximité.

Le séjour s'est terminé par une soirée grillade qui a rassemblé, Français et Allemands, ainsi que les familles d'accueil dans une ambiance conviviale, qui témoigne de la volonté de raffermir les liens amicaux qui unissent nos communes.

Bruno Le Bossier,
Président du comité de jumelage Franco-Allemand.

Demande de bénévoles à L'EHPAD : une contribution appréciée

L'EHPAD (Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes) du Marégo, recherche des bénévoles en animation. Le rôle du bénévole ne se cantonne pas uniquement à se rendre au chevet des résidents. Il peut se montrer utile dans le cadre de nombreuses activités organisées par l'EHPAD, en fonction de ses goûts et de ses compétences.

Le bénévole deviendra alors un allié précieux, en assistant le personnel dans l'organisation d'activités et sur les temps festifs. D'autres volontaires, privilégiant le contact individuel, choisiront quant à eux l'accompagnement de résidents lors de promenades.

Devenir bénévole au sein de l'EHPAD suppose de répondre à plusieurs conditions. En effet, cette activité nécessite d'apprécier la compagnie des personnes âgées, et surtout d'être ponctuel et régulier dans ses visites, afin de ne pas décevoir les pensionnaires.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès du service animation ou de la direction au 02.97.65.23.98.

L'EHPAD recherche également des personnes ayant des compétences dans le domaine créatif afin d'aider les animatrices dans la réalisation d'atelier créatif.

Concessions cimetière

De nombreuses concessions sont arrivées à échéance.

Renseignements auprès du service Etat-civil au 02.97.65.19.06. ou etatscivil@languidic.fr.

Le PACS s'enregistre en mairie

Depuis le 1^{er} novembre dernier, le tribunal d'Instance de Lorient n'enregistre plus de Pactes Civils de Solidarité. Les futurs partenaires peuvent désormais s'adresser à la mairie de leur lieu de résidence commune ou encore à un notaire. **Renseignements auprès du service Etat-Civil.**

Téléthon 2017

Somme récoltée : 6 735.23 EUR

Recrutement de Sapeurs-Pompiers :

"Vous avez besoin d'eux, ils ont besoin de vous"

Dans le cadre de son activité le Centre de Secours de Languidic procède actuellement à une campagne de recrutement de personnel.

Pour savoir comment devenir Sapeur-Pompier Volontaire : **contacter le Service Volontariat au 02.97.54.56.25. ou connectez-vous sur www.sdis56.fr – mail : volontariat@sdis56.fr**

Association des moniteurs de secourisme

L'association des moniteurs de secourisme de Languidic organise dans le courant du 1^{er} trimestre 2018 une session de formation aux gestes de 1^{er} secours (PSC.1).

Un programme de 12 heures sur des gestes d'urgence permettant ainsi de mieux appréhender une victime en cas de besoin.

Renseignements : accueil mairie aux heures d'ouverture ou Capitaine Jean-Marc Gourden au 06.32.63.14.08.

Journée citoyenne au cimetière

Lors de la journée citoyenne de mai 2017, plusieurs participants avaient proposé de renouveler ce type d'actions dans l'année. Aussi, une demi-journée a été programmée le 29 septembre 2017 pour le désherbage manuel de la partie ancienne du cimetière. Une vingtaine de personnes a répondu à cet appel. Le service espaces verts de la commune était associé à cette action. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la prochaine journée citoyenne le samedi 26 mai 2018.

Renouvellement des poubelles de tri des déchets :

Recueil des besoins des habitants par Lorient Agglomération à partir de décembre 2017

Entre décembre 2017 et février 2018, les habitants de Languidic recevront la visite d'agents de Lorient Agglomération en vue de les équiper, entre janvier et début mars, en nouvelles poubelles vertes et jaunes mieux adaptées à leurs besoins. Ces nouveaux équipements permettront également de mieux préparer la modification des fréquences de collecte qui interviendra sur la commune à partir du lundi 19 mars 2018.

ÉTAPES CLÉS DU DISPOSITIF

- Décembre 2017 - Février 2018 :
recueil des besoins des habitants en bacs de tri des déchets.

- Janvier - Mars 2018 :
livraison des nouvelles poubelles et récupération des anciennes dans chaque foyer enquêté.

- A partir du 19 mars 2018 :
modification des fréquences et du jour de ramassage des poubelles.

- Une poubelle jaune plus grande pour accueillir TOUS les emballages

A Lorient Agglomération, tous les emballages ménagers peuvent être déposés dans la poubelle jaune sans exception : emballages en métal, en carton, briques alimentaires, emballages en plastique "rigides" tels que les bouteilles et flacons mais aussi, fait nouveau depuis 2016, les emballages dits "souples" comme les films et sacs plastiques, les pots de yaourts, les barquettes en plastique (pots de crème, de beurre...) ou en polystyrène (barquette de viande...), etc.

DES POUBELLES ADAPTÉES À UN TRI OPTIMUM DES DÉCHETS

Pour bien trier, il ne suffit pas seulement de connaître les consignes de tri sur les bouts des doigts, il est également important de disposer des bons outils ! C'est dans ce but et afin d'accompagner au mieux les habitants dans leur geste de tri, que Lorient Agglomération propose de remplacer les poubelles jaunes et vertes par des modèles mieux adaptés à la production des déchets de chaque foyer.



Ces nouveaux déchets représentent, en moyenne, 20 % d'emballages en plus dans le bac jaune d'où la nécessité d'adapter les équipements à ces nouvelles consignes de tri étendues !

Le remplacement de la poubelle jaune est facultatif, il sera effectué sur demande, après un diagnostic des besoins du foyer.



- Une poubelle verte à cuve réduite mieux adaptée à la production de biodéchets d'un foyer

Le nouveau bac proposé sera équipé d'une cuve réduite à 45 litres (contre 80 litres actuellement). Il disposera néanmoins d'une hauteur équivalente au modèle actuel et gardera le même aspect extérieur avec ces deux roulettes.

Cette nouveauté permettra, notamment, un nettoyage plus simple du bac puisqu'il disposera d'une cuve moins profonde et évitera ainsi d'éventuelles nuisances olfactives. Les agents pourront également vérifier plus facilement le contenu du bac pour sensibiliser aux erreurs de tri et ainsi garantir la qualité du compost produit.

Le remplacement de la poubelle verte est obligatoire ; les anciennes poubelles existantes ne seront plus autorisées une fois la phase d'enquête achevée celles-ci ne seront donc plus collectées.

Les usagers n'ayant pas remplacés leur bac vert durant cette période seront donc invités à prendre contact avec les services de Lorient Agglomération.

LE RECUEIL DES BESOINS MENÉ DÈS LE MOIS DE DÉCEMBRE



Afin d'organiser au mieux l'équipement en nouvelles poubelles, des agents de Lorient Agglomération, munis d'une carte d'identification et d'un gilet jaune, rencontreront les habitants de la commune du lundi au samedi. Les données collectées porteront essentiellement sur l'adresse et la composition du foyer (information qui permettra de déterminer le volume des poubelles à livrer) ainsi que sur les possibilités de stockage.

Ils pourront également répondre aux questions sur les consignes de tri des déchets notamment sur l'extension des consignes pour les emballages mis en place depuis mars 2016 sur les 25 communes du territoire.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres. Sur cet avis figurera un numéro de téléphone dédié qui permettra de prendre contact avec les services de Lorient Agglomération.

En cas d'impossibilité, il est également proposé de transmettre vos besoins en remplissant directement un formulaire mis à disposition sur lorient-agglo.bzh que vous retrouverez dans la rubrique "Vos services" > "Déchets" > "Demande de bac et guide".

Les nouvelles poubelles seront livrées entre janvier et début mars 2018 (sans présence nécessaire au sein du domicile) et les anciennes poubelles récupérées durant cette même intervention. Aussi, pour faciliter leur reprise par les agents de maintenance, il sera demandé aux habitants de placer leurs anciens bacs de tri à l'extérieur de leur propriété, sur le domaine public (la période d'application de ces consignes sera précisée au moment de la phase d'enquête).

Des bio-seaux seront également remis à cette occasion pour faciliter le tri des biodéchets : petits et fonctionnels, ils permettent de stocker facilement les biodéchets de votre cuisine (restes de repas, épiluchures, marc de café, essuie-tout...) avant de les déposer, en sacs biodégradables fermés, dans votre nouvelle poubelle verte.

VERS UNE MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES POUBELLES BLEUES À PARTIR DE MARS 2018

- **A partir du lundi 19 mars 2018**, la fréquence de collecte de la poubelle bleue sera modifiée : elle sera ramassée tous les 15 jours.

En effet, avec le tri des biodéchets de la poubelle verte et les nouveaux déchets acceptés dans le bac jaune réservé aux emballages, le volume de la poubelle bleue est réduit de moitié. Il n'est donc plus nécessaire de la présenter chaque semaine à la collecte.

Les nouveaux jours de collecte pour chacune des 3 poubelles seront précisés aux habitants dans un "mémo-tri" déposé dans les boîtes à lettres de chaque foyer 15 jours avant le changement de fréquence de collecte de vos bacs. Ce mémo sera donc à conserver précieusement !

En complément, un calendrier sera également proposé en téléchargement sur lorient-agglo.bzh (rubrique "Vos services" > "Déchets" > "Collecte et tri") : il suffira de saisir votre adresse pour visualiser vos informations personnalisées relatives aux jours de collecte de vos 3 bacs. Vous n'aurez plus qu'à l'imprimer et à le poser sur votre frigo !



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

- **N° vert : 0 800 100 601** (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Site internet de Lorient Agglomération :** www.lorient-agglo.bzh (Rubrique "Vos services" > "Déchets").

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre Dame des Fleurs

La participation aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame des Fleurs, basée sur le coût annuel de fonctionnement d'un élève de l'enseignement public, est fixée comme suit :

- classes maternelles : 1129 € par élève
- classes élémentaires : 405 € par élève

La participation est uniquement versée pour les élèves qui résident à Languidic.



Acquisition d'un terrain rue de Fétan Berr

Afin de maintenir une offre de soin locale adaptée à la population, un groupe de médecins de Languidic souhaite développer un projet de santé sur le territoire de la commune de Languidic. La volonté des médecins est de favoriser et développer les prises en charges pluridisciplinaires et d'éducation thérapeutique en groupe de patients.

Sur le plan immobilier, les promoteurs du projet envisagent la création d'un pôle santé pluridisciplinaire avec pour objectifs un rapprochement physique de quelques professionnels dont les locaux ne sont ou ne seront plus adaptés à l'évolution de leur pratique professionnelle, d'une part, et proposer une offre de soins complémentaire, d'autre part. Le pôle santé pluridisciplinaire serait ainsi ouvert à l'ensemble des professionnels de santé intervenant sur la commune.

Le projet immobilier qui en découle doit se structurer autour des médecins, dans un lieu accessible et si possible en cœur de bourg. Un terrain situé 8, rue de Fétan Berr, appartenant à la SCCV RSB IMMO (Crédit Agricole Immobilier), d'une contenance totale de 3 510 m², répond aux exigences du programme et convient aux promoteurs du projet. Au stade de la concertation, le pré-programme prévoit la division du terrain en trois lots :

- lot 1 : le pôle santé pluridisciplinaire,
- lot 2 : la construction d'une pharmacie (transfert de la pharmacie de la Place du Général de Gaulle),
- lot 3 : l'aménagement de lots en accession libre (2 à 4 lots suivant les capacités résiduelles du terrain).

Les lots 1 et 2 seraient cédés aux promoteurs des projets (pôle médical et pharmacie) et les lots en accession libres seraient mis en vente par la Commune. Après négociation avec le propriétaire des terrains, le terrain est acheté par la commune au prix net vendeur de 179 000 €.



Choix du gestionnaire du multi accueil "Ti Loustics"

Après consultation, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'association **Les PEP 56** pour assurer la gestion du multi accueil "Ti Loustics" à compter du 1^{er} janvier 2018. Le contrat de délégation du service public aura une durée de 5 ans, et couvrira la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022. **Le nombre de places passera de 12 à 15 au 1^{er} janvier 2019, date prévue pour l'ouverture de la nouvelle structure.**

Tarifs communaux 2018

Les tarifs communaux 2018 sont consultables sur le site de la commune (www.languidic.fr).

Risques statutaires : marché des assurances

La mise en concurrence du marché de prestations de services d'assurances "risques statutaires" a été lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément au code des marchés publics. Cette consultation a fait l'objet d'un groupement de commande avec le CCAS. La rédaction du cahier des charges a été confiée au cabinet Consultassur de Vannes. Les offres mieux disantes suivantes ont été retenues :

LOT 1	VILLE	GROUPAMA	32 875,00 €
LOT 2	CCAS (Solidarités / Aide à domicile)	SMACL	28 275,00 €
LOT 3	EHPAD	GROUPAMA	41 899,00 €

Le montant des primes est fixé annuellement, le marché est conclu pour une période de 4 ans.



Mise à disposition de personnel auprès de l'EHPAD du Marégo

Afin de pouvoir mutualiser les compétences et rendre un service plus efficace et efficient auprès des usagers, une réflexion a été engagée entre les services restauration de la commune et de l'EHPAD du Marégo.

L'analyse des pratiques et des plannings respectifs des agents des deux services permet d'envisager une collaboration entre la commune et l'EHPAD. Dans ce cadre, trois agents du service restauration collective de la commune, seront mis à disposition, à compter du 1^{er} janvier 2018.

- un agent exercera les fonctions de responsable de cuisine pour un volume horaire annuel de 160 heures,
- un agent exercera les fonctions de second de cuisine durant les vacances scolaires des agents de l'EHPAD, pour un volume annuel de 175 heures,
- un agent exercera les fonctions d'agent de service pour un volume annuel maximal de 75 heures.

L'EHPAD remboursera annuellement à la commune les charges de personnel inhérentes.

Construction du multi accueil Ti Loustics : Approbation des marchés de travaux

Suite la consultation lancée pour la construction du multi accueil, les entreprises suivantes ont été retenues :

Désignation des lots	Entreprises	Montant HT
LOT N°1 - DESAMIANTAGE - DEMOLITIONS	SAS ETS FELICIEN PICAUT	13 695,16
LOT N°2 - VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	SAS ETS FELICIEN PICAUT	77 499,92
LOT N°3 - GROS ŒUVRE	SOTRABAT	162 000,00
LOT N°4 - CHARPENTE	ACM	27 832,11
LOT N°5 - COUVERTURE - ETANCHEITE	LE PRIOL	61 268,29
LOT N°6 - MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM - SERRURERIE	ALUMINIUM DE BRETAGNE	61 545,00
LOT N°7 - MENUISERIE INTERIEURE	GOUEDARD	54 958,43
LOT N°8 - CLOISONS SECHES - ISOLATION	RAULT	57 704,94
LOT N°9 - REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCE	AN ORIENT SOLS	41 877,81
LOT N°10 - PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX	GOLFE PEINTURE	22 982,57
LOT N°11 - FAUX PLAFONDS	A2T	7 854,49
LOT N°12 - PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE VENTILATION	DAERON	100 793,34
LOT N°13 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	DAERON	59 599,99
TOTAL HT		749 612,05

Solidarité aux victimes de l'ouragan IRMA : Attribution d'une aide d'urgence

Le 6 septembre dernier, le passage de l'ouragan IRMA, a balayé les Antilles, frappant ainsi durement la population et entraînant des dégâts considérables.

Les élus de Languidic ont tenu à témoigner leur solidarité aux habitants et apporter leur plein soutien à l'ensemble des élus de ces collectivités territoriales, et notamment les plus touchées : Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Ainsi, face à la détresse des populations et pour répondre à l'appel à la solidarité nationale pour les Antilles lancé notamment par la Croix Rouge, une aide financière d'urgence de 1 500 € a été attribuée pour l'achat de produits de première nécessité



FAISONS ENSEMBLE UN POINT D'ÉTAPE SUR NOS OBJECTIFS,
NOS RÉALISATIONS ACTUELLES ET À VENIR. NOUS SOUHAITONS :

Maintenir un service public de qualité : cela signifie adaptation et aussi changement

- AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL COMMUNAL SELON LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2016,

- AMÉLIORATION DU TEMPS DE REPAS DES ENFANTS AU RESTAURATION SCOLAIRE.

Depuis la rentrée scolaire 2008 la cantine est passée en gestion directe, les repas servis au restaurant scolaire sont élaborés sur place avec des produits frais ; l'approvisionnement en local se faisant directement en passant par le producteur. Les menus sont variés et équilibrés (consultables sur le site internet de la commune).

Le travail avec une diététicienne permet d'élaborer un plan de menu de cinq semaines respectant ainsi les critères du groupement d'études des marchés de restauration collective et de nutrition.

Lorient Agglomération a engagé en octobre 2015 une révision de la charte de l'agriculture, afin de l'adapter aux évolutions économiques et territoriales. Le projet alimentaire territorial permettant de favoriser les produits locaux, notamment le bio pour l'approvisionnement local dans les cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation de qualité accessible à tous.

Compte tenu d'une évolution importante des effectifs du restaurant scolaire municipal (plus de 900 repas journaliers), l'étude d'une nouvelle organisation a dû

être pensée depuis la rentrée scolaire 2016 dans un souci constant d'améliorer la qualité du service.

Les enfants servis à table bénéficient de la présence d'un agent assis à leurs côtés. Ce dispositif a été mis en place avec le concours très actif des agents sous la responsabilité de Véronique Garido, adjointe et de Sébastien Marquet, responsable de la restauration collective. De ce fait, plusieurs agents ont été recrutés sur le temps méridien.

Le recrutement d'un troisième cuisinier vient renforcer l'équipe en place en décembre 2016.

Pour l'année scolaire 2017/2018, la commune de Languidic s'inscrit avec les élèves de CM2 de l'école Georges Brassens en lien avec le restaurant scolaire dans le projet éducatif autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'accompagnement de ce projet sera assuré par un prestataire spécialisé, missionné par Lorient Agglomération.

- TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Depuis 2013, Languidic applique la semaine de 4,5 jours d'école avec la mise en place des temps d'activités périscolaires.

Avec l'ouverture de la maison de l'enfance, les enfants ont pu bénéficier de plus d'espaces pour leurs activités culturelles et sportives encadrées par le service



enfance jeunesse sous la responsabilité de Sébastien Le Goff ; ces animations aujourd'hui donnent entière satisfaction aux enfants.

Le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire. Au mois d'octobre une enquête aux familles a été faite sur le maintien ou non de l'enseignement du mercredi matin. Le résultat de celle-ci se dirige en faveur du retour de la semaine à 4 jours ; un travail avec la commission scolaire et les responsables des services devra aboutir à une réorganisation à la rentrée scolaire 2018.

Favoriser le développement économique : c'est aussi favoriser l'emploi

Sur la zone artisanale de Lanveur, plusieurs lots ont trouvé preneurs. La commune a acquis le terrain de Quénécal en 2017 pour sa vocation économique.

Une étude d'aménagement et de circulation place du Bouilleur de Cru est en cours.

Les terrains du Refol sont confirmés "zones d'activités économiques communautaires" par leur inscription dans les documents du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale).

Maîtriser la pression fiscale

C'est être raisonné afin que la fiscalité soit acceptable pour les contribuables languidiciens.

Une augmentation des taux d'imposition de 3% a été en 2015 pour financer les programmes d'investissements (stabilité envisagée jusqu'à la fin du mandat).

RAPPEL DES TAUX :

- **Taxe d'habitation = 12,50 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties = 20,37 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 44,43 %**

Construire de nouveaux équipements compatibles avec les capacités financières de la commune : c'est anticiper et prévoir l'avenir

La commune s'applique à mettre en œuvre une politique enfance jeunesse qui répond aux besoins du territoire en proposant des services adaptés aux familles :

- **"Au Jardin des Enfants"** ou maison de l'enfance ouvert depuis 2016, **coût = 850 000 € HT,**
- développement du **Relais Assistantes Maternelles,**
- ouverture hebdomadaire du **Lieu d'Accueil Enfants Parents, LAEP,**
- **Le Multi-Accueil "Ti Loustics"** d'une capacité maximale de 20 places en construction place Jean Le Gal. A son ouverture, prévue au 1^{er} janvier 2019, 14 places seront ouvertes pour les languidiciens et 1 pour les quistinicois.

coût = 845 000 € HT



● RÉHABILITATION DE L'ANCIEN MULTI ACCUEIL EN "MAISON DES ASSOCIATIONS" PLACE JEAN LE GAL

Les travaux d'aménagement du bâtiment du multi accueil seront achevés pour l'été 2018. 8 locaux, 2 salles de réunion et un garage seront mis à disposition des associations.

Le montant des travaux s'élève à 330 000 € HT.

● CONSTRUCTION AIRE DE JEUX À KERGONAN

Une aire de jeux pour enfants de 2 - 12 ans a été implantée au village de Kergonan à proximité de l'école. Cet espace de détente et de rencontres permet aux petits et grands de profiter d'un cadre aménagé pour les loisirs.

Coût de l'investissement : 27 000 € TTC.

● PROJET D'UNE SALLE MULTIFONCTION SUR KERGONAN

Un projet d'une salle multifonctions à Kergonan est en cours ayant pour objectif de remplacer à court terme la salle en préfabriqué située au stade Jo Huitel. Son implantation est prévue à proximité de l'école Jules Verne. Les élèves de l'école pourront en profiter pour des activités sportives et culturelles tout comme les associations.

Coût estimé de l'équipement : 1 000 000 € TTC.



Encourager et maîtriser la construction de logements en conformité avec le PLU :

c'est permettre aux citoyens de se loger dans des conditions favorables

Le PLU validé en 2013 a défini des zones constructibles permettant de concilier l'implantation de nouvelles constructions tout en maintenant une activité économique soutenue et une activité agricole dynamique.

Plusieurs secteurs sont en cours d'urbanisation :

- Route de la Poterie : **4 lots,**
- Cité de Kercadic : **3 lots,**
- Aménagement d'un lotissement rue des chênes à Lanveur : **11 lots.**

Une étude est en cours relative à l'aménagement du quartier de Coët Mousset destiné à recevoir près de 140 habitations en trois phases. La phase de l'étude opérationnelle est prévue pour début 2018.

Un terrain est en cours d'acquisition par la commune impasse Fétan Berr afin de faciliter l'implantation d'un pôle de santé.

Une parcelle est réservée, rue de Saint Aubin, pour la construction aux normes handicapées, d'un logement d'urgence.

Réforme de l'obligation de construction de logements sociaux

La loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 a modifié la loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU) de décembre 2000 afin de redéfinir les communes concernées par le dispositif. Cette loi imposait à ces communes de plus de 3500 habitants, dont Languidic, d'atteindre des objectifs triennaux calculés sur l'ensemble des résidences principales de la commune et de produire 30% de logements dans tout programme neuf de plus de 6 logements, faute de quoi la commune a des pénalités.

Aujourd'hui, il s'agit de recentrer le dispositif sur les communes où la demande est la plus forte. Le ratio entre le nombre de demandeurs et le nombre d'attributions de logements sociaux permet de déterminer les obligations SRU des communes.

L'exemption est déterminée sur proposition de l'Intercommunalité, après avis du préfet de région et de la commission nationale SRU.

En raison soit :

- de la faiblesse de l'indicateur de pression de la demande de logements. C'est le cas à Languidic où la vacance de logements sociaux est réelle,
- de l'insuffisance de desserte de la commune par les transports en commun,
- de contraintes d'inconstructibilité grevant plus de la moitié du territoire urbanisé. C'est le cas à Languidic, les lois ALUR et Grenelle interdisent les constructions dans les hameaux.

"Ainsi, Languidic, où le taux de pression fiscale est inférieur au taux fixé par décret, demande à sortir du périmètre de la loi SRU. Cette décision relève d'une délibération de Lorient Agglomération", précise Madame le Maire, Patricia Kerjouan.

Afin de répondre en partie aux exigences de celle-ci en matière de logement social, les 9 logements sociaux du 15 rue de la Libération ont été cédés à Lorient Habitat, bailleur social de Lorient Agglomération qui en assure la gestion et actuellement la rénovation.

Par ailleurs, deux maisons de type T4 ont été construites à Lanveur ainsi qu'à Tréauray en lieu et place de l'ancien logement du directeur d'école. Le hameau de Kergonan voit également l'élaboration d'un immeuble de 10 logements, ainsi que 5 maisons sur le site de l'ancienne discothèque.



Maîtriser l'entretien du patrimoine communal existant

Un état des lieux du patrimoine communal a été effectué. Il en résulte des priorités, entretenir les bâtiments communaux utilisés selon un phasage compatible avec les capacités financières communales et se résoudre à agir pour les biens communaux vétustes et coûteux en entretien afin d'apporter des financements pour de nouveaux investissements.

- réhabilitation de l'école de Tréauray pour les associations communales
- vente de l'ancienne école de Saint Donatien à un jeune couple
- vente de la maison, rue de Saint Aubin
- cession à Lorient Habitat des logements rue de la Libération et rénovation des logements par le bailleur social à 50 000 € par appartement, soit 350 000 € de travaux.
- l'ancienne maison du directeur de l'école de Tréauray qui menaçait péril est détruite et des logements sociaux sont construits.

Assurer la sécurité des usagers par divers aménagements

- **Réaménagement de la rue du "Ty-Forn"** à Tréauray en vue de réduire la vitesse

Coût de ces travaux : 35 000 €

- **Création d'une aire de co-voiturage** près de la bretelle d'accès à la RN 24 direction Rennes. Les travaux de la nouvelle aire ont permis un aménagement, un embellissement et la sécurisation du site.

Le coût de cette réalisation s'est élevé à 56 800 €.

- **Rond Point "RIMPAR"** : le rond-point de Rimpar, situé à l'entrée de l'agglomération a fait l'objet d'une complète restructuration. Sa réalisation en partenariat avec le Lycée horticole du Talhouët d'Hennebont et les agents des services techniques permet une vision dégagée sur l'entrée du bourg.

Coût de ces travaux : 15 000 €

- **Liaison douce "Pont-Er-Pache"** : réalisation de la voie partagée sur l'axe Brambouët – Lann Gazec (2 km) dont l'objectif est de mieux partager l'espace public entre voitures, piétons et cyclistes.

Coût de ces travaux : 400 000 €

Ces nombreux travaux d'aménagements et d'équipement de qualité assure à nos concitoyens un bien-être et une bonne qualité de vie à Languidic.

"Garantir la mission du service public pour améliorer la vie quotidienne des languidiciens, permettre aux personnels municipaux de travailler dans de bonnes conditions restent nos priorités"

Thierry Le Strat, adjoint aux travaux.



Poursuivre un programme récurrent de travaux d'investissement dans un contexte budgétaire contraint

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE DE SPORT LUCIEN BIGOIN

Pendant les vacances scolaires de cet été, de nombreux travaux ont été réalisés à la Salle Bigoin :

Réfection du sol, des sanitaires, du local arbitres, pose de protections murales et remplacement des fenêtres dans les salles à l'été.

Montant des travaux : 60 000 €

- VALORISER LA COMMUNE AU TRAVERS DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

"Aujourd'hui, la municipalité a toujours cette volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en les soutenant dans leurs actions :

- attribution de subventions selon certains critères,
- mise à disposition d'équipements et d'installations sportives pour que les associations puissent assurer leurs activités dans de bonnes conditions,
- mise à disposition de nos services techniques pour une aide logistique pour l'organisation d'évènements plus ou moins importants"

souligne Philippe Evanno, adjoint aux sports et à la vie associative.

Préserver notre environnement et notre cadre de vie

Notre société évolue à une vitesse remarquable ! Certes sur le plan technologique ces développements sont importants, mais qu'advient-il de la qualité de l'environnement et comment la commune peut-elle agir ?

La commune est très sensibilisée sur les problèmes d'environnement, c'est ainsi que, à notre niveau, nous nous sommes fortement investis dans des actions et informations telles que :

- **organisation de conférences** lors de la semaine "Alternatives aux pesticides", participation au festival "Alimenterre",
- **suppression de tout produit phytosanitaire** pour le traitement des espaces verts dans le cadre de la démarche "Zéro Phyto",
- **aménagement du cimetière** avec des zones enherbées facilitant ainsi l'entretien,

- **organisation de journées citoyennes** : nettoyage cimetière, chantier nature (débroussaillage, plantation de talus...),
- **organisation d'un chantier annuel "rivière"** avec l'association Locaterre,
- **poursuite de l'opération "1 arbre/1 enfant"**,
- **Organisation du concours des "Maisons et jardins fleuris"** qui participe à l'embellissement de la commune,
- **développement des jardins familiaux** et amélioration des conditions d'utilisation,
- **poursuite de la création du chemin piéton** au cœur du bourg (sentier de Pont Bellec/Kercadic),
- **intégration du développement durable** dans nos projets architecturaux,
- **partenariat avec Lorient Agglomération** pour des diagnostics économie d'énergie sur l'existant.

"Toutes les actions partagées sont l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour de valeurs de civisme, de respect et de partage et permet aussi de tisser des liens forts entre élus et population" précise François Le Louër, adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie.



Photo : Christine Le Gallic



Développer la citoyenneté : Moments d'échanges et de débats sur la vie de notre commune, tels que :

Un de nos enjeux majeurs est de renforcer l'identité communale et de développer la citoyenneté.

L'organisation de réunions de quartier dans un objectif de participation des habitants est l'un des exemples d'actions menées dans ce sens, tout comme l'organisation de présentations et réunions publiques sur des projets structurants de la commune.

"La participation à ces échanges est une des composantes de la citoyenneté, sachant que cette dernière renvoie à la notion de "bien vivre ensemble" sur un même espace"

François Le Louër.

- **L'organisation annuelle de réunions de quartiers**

(annulées exceptionnellement en 2017),

- **La présentation de projets spécifiques auprès des riverains concernés :**

évolution urbaine d'un espace à Kercadic, à Tréauray, à Saint Donatien et à Pont er Pache,

- **Présentation prévue en 2018 du projet de viabilisation** du terrain rue des Chênes et de la place du Bouilleur de Cru.

Prendre soin de nos aînés

Le CCAS propose ses services dans l'objectif de favoriser au mieux le maintien de nos aînés à domicile. Annuellement, dans le cadre de la semaine bleue, "semaine nationale des retraités et personnes âgées", le CCAS invite les Languidiciens de plus de 75 ans au nombre de 675 sur notre commune à partager un temps d'échange autour d'un repas.

C'est aussi le moment de mettre à l'honneur nos doyens.

Lorsque le maintien à domicile se complique, l'entrée à l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) du Marégo est envisagée.

Celui-ci accueille 50 résidents, et fort de son dynamisme, garde des liens avec l'extérieur : enfants de l'école de musique, de l'ASLH, équipe de la médiation, paroisse...

Afin d'améliorer l'entrée et la circulation autour de l'EHPAD, un travail de réaménagement des abords est en cours de réflexion.

"une relation intergénérationnelle naturelle, sans jugement, sans filtre, sans barrière perceptible à travers leurs regards" précise Christelle David, adjointe à l'action sociale



Affirmer l'importance de la culture

L'offre culturelle de Languidic est riche, diversifiée et accessible à tous les publics.

La municipalité amplifie cet élan en ayant maintenu par exemple la gratuité de la médiathèque pour les languidiciens tout en proposant de nouveaux services (plateforme collaborative Steeple, boîte de retour extérieure, imprimante 3D, la médiathèque au bord du Blavet...)

De même, elle développe des synergies, des collaborations afin que des liens se créent entre les diverses structures culturelles (école de musique et médiathèque), l'EPHAD, les écoles et les associations.

C'est dans cette démarche que des initiatives ont vu le jour : participation de l'école de musique aux **cérémonies mémorielles** en compagnie des élèves des écoles de la commune, participation au **festival "Alimenterre"**, à la **"Semaine pour les Alternatives aux pesticides"**, participation des résidents de l'EHPAD du Marégo aux **animations de la médiathèque**.

D'autre part, notre soutien au **"Festival dans nos villages"** marque notre volonté de favoriser les échanges entre les pratiques culturelles.

Enfin, la commune au travers de l'**Em'agenda**, à la volonté de travailler à la diversité de son offre de programmation culturelle au niveau de la musique, de la danse, d'expositions en favorisant la gratuité.

"Languidic est une commune riche de sa diversité culturelle. Elle l'est aussi de la diversité de ses équipements, qu'elle souhaite ouvrir au public le plus large. Elle revendique un accès à la culture pour tous" souligne Loic Le Picard, adjoint à la culture.

Augmenter notre visibilité

Notre engagement pris pour mieux vous informer a été réalisé avec la refonte et la modernisation du site Internet en conventionnement avec les services informatiques de Lorient Agglomération à l'automne dernier.

Ce nouvel outil permettra, au cours du 1^{er} semestre, la consultation du planning des salles.

SOYEZ ASSURÉS QUE NOUS CONTINUERONS AVEC ENTHOUSIASME À NOUS MOBILISER POUR FAIRE AVANCER LES PROJETS À VOTRE SERVICE AFIN QUE NOTRE COMMUNE SOIT UN LIEU OÙ IL FERA TOUJOURS BON VIVRE ENSEMBLE



Photo : Christine Le Gallic

Languidic Rock Académie

Le Languidic Rock Académie, nouvelle section de l'OMCC, vient d'entamer sa seconde année d'existence avec autant d'enthousiasme et de projets que l'an passé. Hélène et Thierry, bien entourés par un noyau de danseurs motivés, enseignent le Rock'n Roll aux jeunes et moins jeunes, avec toujours pour priorité de "se faire plaisir". Une section débutant, une autre pour les avancés et également une section "spectacles et démonstrations" permettent à tous de trouver le niveau qui leur convient. Dès les premiers mois, le groupe a organisé les 24h du Rock pour le téléthon avant d'animer l'arrivée du Père-Noël, puis d'autres événements tel le festival des Arts dans nos

villages. Les sorties et soirées régulières permettent aux danseurs de se perfectionner et aux nouveaux d'être très rapidement "opérationnels". La deuxième édition des 24h du Rock passée, la prochaine étape est en préparation, le 24 mars à la salle Jo Huitel. Le Languidic Rock Académie organise le premier "L.R.A. 'ppy days", animé par les Dock A Billy's, un événement à suivre qui devrait faire trembler les fondations de la commune !!!

Cours le mardi à 20h et le jeudi à 20h45.
infos : Thierry au 06.30.40.81.76
<http://languidic-rock-academy.simplesite.com>

La Boule Kergonanaise

Le club crée en 2016 compte actuellement une soixantaine de joueurs de tous âges. La première saison vient de s'achever au mois d'octobre. Les concours sociétaires reprendront au mois de mars et se poursuivront jusqu'au mois de mai. Ensuite viendront les concours fédéraux et régionaux auxquels le club participe aussi activement.

Le week-end du 25 et 26 août, le club organise 2 jours de concours régionaux sur le site de Lann Menhir. En septembre et octobre les concours internes reprendront.

Renseignements : Ludovic Julé – 06.88.70.63.10
Pascal Julé – 07.81.14.39.29



AS Kergonan Football : création d'une école de football

Depuis septembre 2017, création d'une école de football pour les U6-7 et U8-9. Les entrainements ont lieu le mercredi de 17h45 à 19h au stade Jo Huitel à Kergonan. Tu as 5 ans en 2018, viens rejoindre les petits "Tango-noir", nous recrutons filles et garçons de 5 à 9 ans.

Contacts :

Alain Le Loher : 06.72.87.90.93. - Thomas Jegoux : 07.86.04.27.04. Stéphane Philippe : 06.82.08.35.48.



Nos Languidiciens

qui brillent dans des disciplines non pratiquées dans notre commune



Léo Accard

Champion de Bretagne de BMX

Emmené sur les pistes par son grand frère Johan, Léo Accard découvre le BMX dès l'âge de 6 ans. Très vite, il montre de belles aptitudes pour ce sport qui demande rigueur, force de caractère et esprit de combativité.

Aujourd'hui, âgé de 12 ans, Léo renverse tout sur son passage avec une année 2017 exceptionnelle sur les terres bretonnes. Les pieds collés aux pédales, le jeune pilote garde aussi la tête sur les épaules.

Bien entouré par son aîné de huit ans, qui était son coach jusqu'à février, et par ses parents qui veillent à ce que leur fils reste humble. Ces derniers ont aussi créé une association afin de récolter des fonds pour permettre à Léo de participer aux Mondiaux de Rock Hill.

Chaque week-end ou presque, toute la famille sillonne les routes à bord de son camping-car au gré des compétitions pour suivre ses performances, soit environ 10 000 km par an !

PALMARÈS :

2014 : Pupille 1

• 1/4 de final au World de Rotterdam ou malheureusement il chute

2015 : Pupille 2

• **Champion** coupe de Bretagne,
• 2^{ème} indoor de Tours,
• 2^{ème} indoor de Caen,

• 3^{ème} du TF BMX de Sarzeau,
• 16^{ème} de final au World de Zolder

2016 : Benjamin 1

• 1/2 final au TF BMX à Golbey
• 1^{er} boys 11 du Quart France Nord Ouest (*sélectionné pour les World en Colombie*)
• 3^{ème} au championnat de Bretagne

2017 : Benjamin 2

• 1^{er} indoor de Tours,
• 1^{er} indoor de Caen,
• 1^{er} aux 3 Inter-Région,
• 1^{er} sur toutes les manches de coupe de Bretagne et 1^{er} au classement général,
• **Champion de Bretagne**,
• 5^{ème} en finale aux championnats du Monde à Rock Hill

En 2018, il passera en catégorie Minime National ce qui lui permettra de faire les coupes de France.

Grégory Le Guernevé

Un Languidicien qui brille dans la discipline du rallye-cross

Grégory Le Guernevé qui habite "Faouët Bodery" est plus connu sur la commune pour son activité de "Carrelages-Revêtements-cloisons sèches", alors qu'il brille dans sa discipline sportive qu'il pratique "le Rallye-Cross".

• Il a commencé la compétition en 1993 à l'âge de 16 ans en kart cross, ensuite à l'obtention du permis de conduire, il passe en auto cross en voiture 2 roues motrices d'une puissance de 200cv.

• Puis en 2005, il passe dans la catégorie "reine" voiture 4 roues motrices de 400cv jusqu'en 2014 où il obtient 5 titres consécutifs : au championnat national, c'est le record à battre à ce jour.

• En 2015, il change de discipline en passant au championnat de France de rallye-cross, première saison pour apprendre la discipline en effectuant quelques courses.

• En 2016 : championnat au complet avec la 11^{ème} place au championnat,

• En 2017 : 2^{ème} saison au complet avec la 7^{ème} place au championnat

1^{er} podium dans la discipline avec une 3^{ème} place sur le circuit de kerlabo,

7 fois consécutives en finale "les 8 meilleurs performeurs du meeting, la meilleure régularité de la saison"

Pour réussir, Grégory s'est entouré d'une équipe de 12 personnes :

- 4 personnes en intendance, dont sa femme et ses parents qui le suivent depuis ses débuts,
 - 4 mécaniciens,
 - 1 chauffeur pour le semi-remorque qui transporte la voiture et le motor-home,
 - 1 spotteur,
 - 1 coach sportif,
 - 1 personne qui supervise toute l'équipe,
- Les frais de fonctionnement sont de 3 000 € en moyenne par course.

Caractéristiques de la voiture



Peugeot 208 type t3f, 420cv, 4 roues motrices, boîte séquentielle.

Objectif pour 2018 : Finir dans le top 5, des podiums et aussi des victoires.

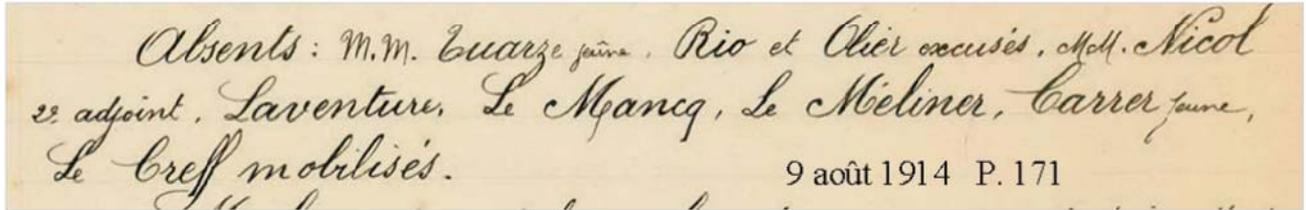
Pour réussir ses objectifs, Grégory est à la recherche de nouveaux partenaires pour la future saison, car dès cet hiver, il lui faut prévoir 35 000 € pour préparer la saison prochaine.

La guerre 1914-1918 au travers des archives

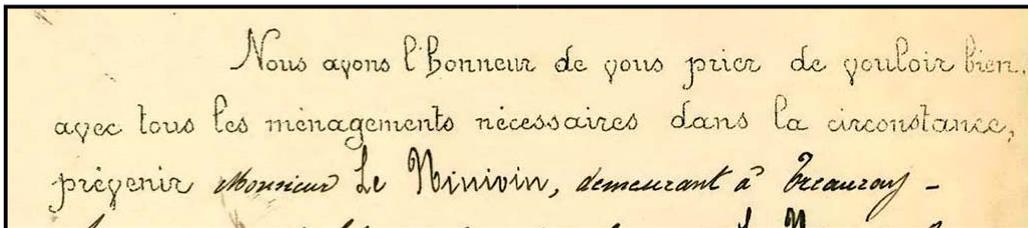
Dans le bulletin municipal N° 62 de juillet 2014, avec l'Association Fraternelle des Anciens combattants, nous avons déjà évoqué la guerre 14/18 vue de Languidic, année après année. Depuis 2014, nos recherches ont mis au jour de nombreux documents inédits. Dans ce bulletin et dans celui de juillet 2018, nous allons présenter un aperçu de ces archives qui feront l'objet d'une exposition à l'E.M.A. en octobre et novembre 2018.

A cette époque, la religion occupe une place très importante dans la vie et l'esprit des Languidiciens, combattants ou civils. Ne soyez pas surpris d'en trouver la trace dans ces pages municipales !

Le conseil municipal se réunit le 9 août 1914 mais il manque 6 conseillers mobilisés.



Une garderie d'enfants et un « fourneau économique » sont établis dans la mairie et ses dépendances, afin de permettre aux mères de famille d'aller effectuer les travaux de la moisson. Alexandre De Kerret (maire de 1891 à 1919) a la lourde tâche d'annoncer aux familles la mort d'un des leurs, et reviendra parfois une 2^e fois, et même une 3^e.



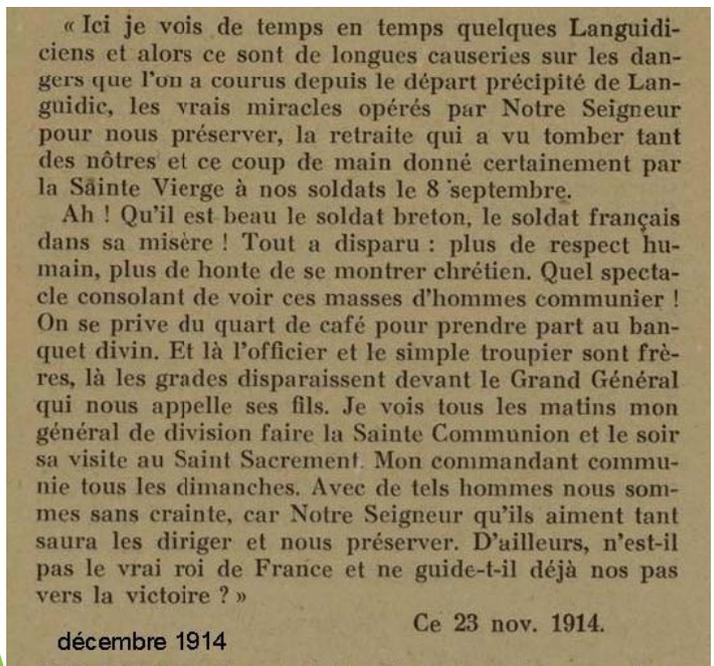
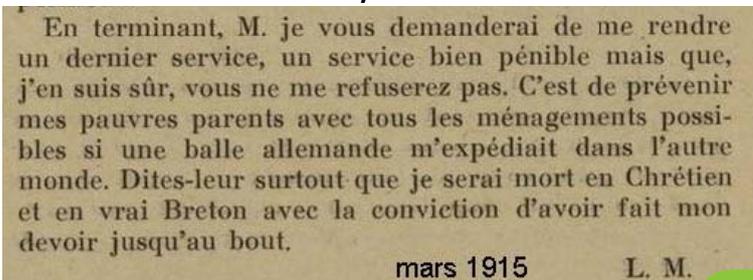
1 des 24 avis de décès conservés aux archives municipales

La paroisse diffuse depuis 1909 un bulletin mensuel rédigé presque entièrement en breton. Pierre Nicolas, curé de 1913 à 1917, commence à faire paraître les listes de prisonniers, blessés, morts, signalés par les familles le mois précédent. Voici la 1^{ère} liste publiée en octobre 1914.



Il publie aussi des lettres de paroissiens mobilisés qui ne cachent pas leur foi en Dieu, Marie, Ste Anne... qui leur donneront la victoire. Et s'il faut mourir, ce sera en Chrétien et en Breton. Mais au fil des mois, les longues listes de compatriotes blessés, prisonniers, morts ou disparus les font douter et la vie des tranchées est très pénible.

A droite, lettre de Louis Tuarze de Kerlo



En décembre 1915, la mort de Joachim Marec, enseignant apprécié à St Aubin émeut la population.

Joachim perpet prest er hetan, e saùas aveit monet de hober en dever danjerus sé. Kenteh un obus e darh étal d'on, e lah pomb sudard, e vlés eih aral. Ean, ean e reseu un tam obus e kreiz é galon. Nerh e doé bet hoah de laret d'é lieutenant « Me lieutenant touchet-on. »

Ean e goeh kenteh étré é zivreh hag e varù. Hun ami Loeis Pesker ag e oé tost dehon e rid abèn, téhet en dès arriù aveit reseu e zevahan huannad.

Er heh Joachim e zou enta marù, fas d'en anemized, e hober é zever, e n'ur rein é vuhé aveit goarantein kani é gansorted.

décembre 1915

Joachim, toujours prêt le premier, se leva pour accomplir ce devoir dangereux.

Aussitôt un obus éclate près de lui, tue cinq soldats, en blesse huit autres. Lui, il reçoit un éclat d'obus en plein cœur. Il a encore eu la force de dire à son lieutenant « Mon lieutenant, je suis touché. »

Il tombe aussitôt dans ses bras et meurt. Notre ami Louis Pesker qui était près de lui accourt, il a juste le temps d'arriver pour recevoir son dernier souffle.

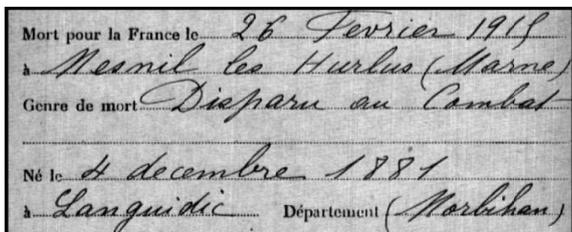
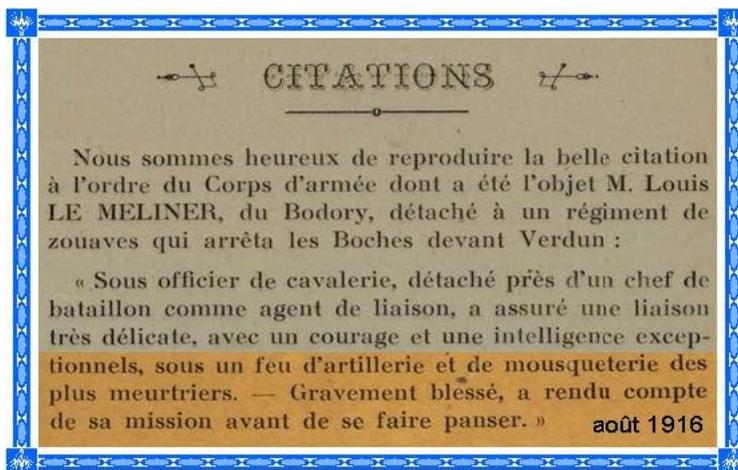
Le pauvre Joachim est donc mort, face à l'ennemi, en faisant son devoir, en donnant sa vie pour protéger celle de ses collègues.

Un extrait de la lettre de J-M. Le Cl. au directeur de l'école de St Aubin



Pour mettre en valeur le sacrifice des soldats, le Ministère de la guerre décerne des citations, des médailles et le titre honorifique « *Mort pour la France* ».

D'après les archives communales, 42 Médailles militaires et 17 Croix de guerre ont été attribuées à nos combattants suite à des citations.



Les cultivateurs de la commune font un don de « 64 barriques pour les troupes du front ».

Le Cidre aux Armées Un don de la commune de Languidic	
<p>M. Le Rouzic, député, qui fut chargé par le Président du Comité agricole cantonal d'Hennebont de faire à l'intendance l'offre gratuite de 64 barriques de cidre pour les troupes du front, de la part des cultivateurs de la commune de Languidic (Morbihan), reçoit du sous-secrétaire d'Etat à la guerre, M. Thierry, la lettre suivante :</p> <p>Paris, le 12 décembre 1915.</p> <p>Monsieur le Député et cher collègue, Vous avez bien voulu me transmettre, de la part de la commune de Languidic et du Président du Comice cantonal d'Hennebont l'offre gratuite de 14.080 litres de cidre pour les troupes du front.</p>	<p>J'apprécie vivement l'initiative patriotique prise en la circonstance et j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien être, auprès des généreux donateurs, l'interprète de mes plus vifs remerciements.</p> <p>J'invite mes services à examiner d'urgence le moyen le plus pratique d'assurer le transport des quantités offertes : je vous indiquerai la solution qui aura été adoptée à cet égard.</p> <p>Agréez, Monsieur le Député et cher collègue, etc.</p> <p style="text-align: right;">Le sous-secrétaire d'Etat Signé : Jh THIERRY</p> <p>18 décembre 1915. <i>Le Progrès du Mhan</i> (ADM)</p>

(à suivre)

Texte de Michel Le Chenadec et traduction de Jean-Pierre Le Gal

Pour son exposition des mois d'octobre et novembre 2018, Languidic Images et Patrimoine collecte toujours des souvenirs de l'époque 14/18, même sans lien direct avec la guerre et pouvant être exposés dans des vitrines, à la médiathèque. Les objets seront rassemblés en septembre et rendus en décembre.

Contacts :

Languidic Images et Patrimoine : lip56440@outlook.com
Jean-Pierre Le Bobinnec 02 97 65 22 28 / Michel Le Chenadec 02 97 36 96 25
Ou l'A.F.A.C. : Camille Le Floch 02 97 36 23 57



NOUVEAUX À LANGUIDIC

Scie des cimes – Elagueur grimpeur qualifié

Titulaire du certificat de spécialisation taille et soins aux arbres ainsi que du certibiocide, Denis Huss vous propose l'abattage, le démontage (arbre difficile), la taille dans le respect de l'arbre. Il met en place 1 arbre abattu, 1 arbre offert afin d'avoir un minimum d'impact sur l'environnement. Il propose également la destruction des nids de frelons notamment les frelons asiatiques, sa qualification en tant qu'élagueur lui permet d'intervenir sur toutes les hauteurs.

Denis Huss – Pont Augan
06.99.50.17.37 - sciedescimes@gmail.com
www.sciedescimes.com



Jérôme Le Dréan : tapissier décorateur

Jérôme Le Dréan, spécialiste de la décoration d'intérieur, a ouvert son magasin à Languidic, dans la zone artisanale de Lanveur. Il propose la vente et la restauration des sièges et canapés, la décoration, le conseil, la prise de mesure, la confection et la pose en tissu tendu, rideaux sur mesure, store (bateau, vénitien, enrouleur), paroi japonaise, tringlerie.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi sur rendez-vous au 02.97.85.51.36 – www.jerome-ledrean.fr

Coguen agencement intérieur et extérieur

Réalisation sur mesure, création d'espace intérieur (dressing, cuisine, bibliothèque, salle de bain, pose de planchers), terrasse et bardage. Devis gratuit.

06.11.74.92.09 – coguen.agencement@gmail.com
www.coguen-agencement.fr



Le Péron Créations : un abri à votre mesure !

Du bureau d'études à l'atelier de fabrication pour ensuite passer à la pose, Le Péron Créations propose un large panel de solutions adaptées à chaque demande : studio de jardin, annexes de maison d'habitation ossature bois, carport, garage, atelier, abris de jardin.

Le Péron Créations – Zone de Lanveur
du mardi au vendredi : 9h - 12h
Samedi : 14h - 18h ou sur
rendez-vous du mardi au samedi de 8h00 à 19h00

Frédéric Hémon : 02.90.38.10.00 / 06.78.42.14.67
frederick.hemon@leperon.bzh
www.leperon-creations.bzh



KLB Couverture Zinguerie – Charpente

Pour vos travaux de toiture, Sébastien Kerdudou et Yohan Le Bellec vous proposent différents services : pose de vélux, charpente traditionnelle, couverture, zinguerie, carport, remaniage, bardage, ramonage et démoussage. Neuf et rénovation.

06 86 01 14 88 / 06 80 03 88 21
couvertureklb@gmail.com



Mickaël Gourden MG Plaquiste

Pour tous vos travaux de cloisons sèches, isolation, bande de finition et raccord de plâtre. Neuf et rénovation. Devis gratuit.

10, rue Jean Le Mélinier – 06.45.59.62.82.



Violaine artisan coiffeur

Diplômée d'un CAP ainsi que d'un BP de coiffure, Violaine 23 ans, a souhaité s'installer comme coiffeuse à domicile mixte dans le secteur de Languidic et dans un périmètre de 30 km aux alentours. Toutes prestations.

06.99.29.44.48. – violaine artisan coiffeur (page facebook).



Marie Le Loher

Service à la Personne

- Service de la vie quotidienne
- Service à la famille
- Garde d'enfants à domicile
- Gardiennage de votre habitation pendant votre absence

CRÉDIT
D'IMPÔT
POSSIBLE

Marie : 06 08 95 47 98 / m.mon.aide@gmail.com
Languidic et ses alentours



Marie Le Loher a créé son entreprise de service à la personne en juillet 2017.

REPRISES D'ACTIVITÉS



Location de salle

Cécile et Erwan Caro vous proposent une salle à la location, avec cuisine, pour toutes vos manifestations familiales ou professionnelles.

Le Petit Restremoël
59 hameau de Lann Menhir
06.61.05.03.49 / 06.80.95.64.74.



Aux ciseaux d'Auré

Le salon de coiffure "Brigitte et Régine", situé 17 place Général de Gaulle, a rouvert, sous une nouvelle enseigne "Aux ciseaux d'Auré", sous la direction d'Aurélie Maron, jeune coiffeuse de 28 ans.

Le salon accueille hommes, femmes, enfants et travaille avec les produits Davines et Amika (sans silicone, sans paraben, sans sulfates), des produits pour chaque type de cheveux, une autre marque pour les cheveux très abîmés et aussi une gamme hommes pour cheveux et barbes car la nouvelle coiffeuse a également une formation de barbier.

Ouvert le lundi de 9h à 18h, le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h. Le salon est fermé le mercredi.
Tél. 02.97.65.86.30.

Bar Restaurant "Ty Ker" Kergonan

David Masson et Gaëlle Hervet sont les nouveaux propriétaires du "Ty Ker" à Kergonan, qui rouvrira ses portes en février prochain.

L'établissement sera ouvert du lundi au jeudi de 7h à 21h et du vendredi au dimanche de 7h à 1h00.

Du lundi au samedi : restauration traditionnelle ainsi qu'un service de pizza à emporter tous les soirs. Un espace jeux sera disponible au bar et des repas à thèmes seront proposés par la suite le samedi soir sur réservation.

15, rue du Commerce – Kergonan
06.71.81.40.89.



ILS SE SONT DITS OUI :

Rectificatif :

le 10/12/2016 Jean-Marc MAGDELEINE et Nicole CALOHARD

- ▶ Le 03/06/2017 Ludovic SIMON et Stéphanie LE GAL
- ▶ Le 15/07/2017 Arnaud JUBIN et Delphine LE CHENADEC
Yannick LE POMMELET et Anne-Marie PRON
- ▶ Le 22/07/2017 David LE PORT et Véronique PADELLEC
- ▶ Le 12/08/2017 Yoann EVANO et Jennifer KERDAL
Mickaël SANCHEZ et Soazic HENRY
- ▶ Le 19/08/2017 Julien DAVY et Marlène HERVIO
David AMOUROUX et Caroline JACQUARD
- ▶ Le 26/08/2017 Benjamin SIGONNEAU
et Sylvie LIVERNEAU
Messe MBAMBA et
Fabienne THOMAS LE SCIELLOUR
- ▶ Le 23/09/2017 William LAINE et Tiffany BERTHAULT
- ▶ Le 07/10/2017 Damien LE BRAS et Maud CAHEREC
- ▶ Le 18/11/2017 Frédéric PHILIPPE et
Marielle DEPYPER

BIENVENUE À :

- ▶ Le 01/06/2017 Eliana BECHENNEC
- ▶ Le 02/06/2017 Simon THIERRY
- ▶ Le 07/06/2017 Malo JAOUEN
- ▶ Le 11/06/2017 Sacha LE FLOCH
- ▶ Le 19/06/2017 Lyna MURIER
- ▶ Le 23/06/2017 Zoélie PERRON
- ▶ Le 24/06/2017 Ali GUILLOUX
- ▶ Le 26/06/2017 Elyne LE BOURVELLEC
LE POGAM
- ▶ Le 08/07/2017 Célio PERCHOC
- ▶ Le 17/07/2017 Nathan BASTIEN RIO
- ▶ Le 01/08/2017 Clara LE BRECH
- ▶ Le 23/08/2017 Joséphine et Tess JARNO
- ▶ Le 29/08/2017 Anaïs LE GAL
Vayana et Savana CHEVALIER
- ▶ Le 07/09/2017 Tristan MONNIÉ
- ▶ Le 13/09/2017 Lyam COGUEN
- ▶ Le 20/09/2017 Aéla LE SAUSSE NOVAIS MARTINS
Maxence LE DRÉAN
- ▶ Le 21/09/2017 Eleena LE VAGUERESSE
- ▶ Le 28/09/2017 Nolan LE ROUX
- ▶ Le 30/09/2017 Abby AMALOU
- ▶ Le 04/10/2017 Malo THIERRY
- ▶ Le 18/10/2017 Nolan LE MÉNER
Ariane JACOMME
Juliàn LE GAL
- ▶ Le 20/10/2017 Augustin BUFFARD
- ▶ Le 21/10/2017 Léna LAMANDIN
- ▶ Le 23/10/2017 Auguste MATHIEU QUERZERHO
- ▶ Le 16/11/2017 Lévis CUCU
- ▶ Le 17/11/2017 Aedan LE CHENADEC

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- ▶ Le 07/06/2017 Marguerite LE DANVIC
née LE BORGNE, 94 ans
- ▶ Le 11/06/2017 Edouard LE SAUSSE, 85 ans
- ▶ Le 19/06/2017 Suzanne DUBOIS
née DAGORNE, 71 ans
- ▶ Le 17/06/2017 Anne LE ROUX
née JAFFRE, 89 ans
- ▶ Le 19/06/2017 Marie LE ROCH
née CORRIGNAN, 85 ans
- ▶ Le 23/06/2017 Marcel NICOL, 81 ans
- ▶ Le 25/06/2017 Gérard HUITOREL, 86 ans
- ▶ Le 08/07/2017 Lucien PERRON, 65 ans
- ▶ Le 26/07/2017 Pierre OLLIER, 83 ans
- ▶ Le 28/07/2017 Noéline EVEN
née ROLLAND, 90 ans
- ▶ Le 27/07/2017 Armel CORBEL, 71 ans
- ▶ Le 16/08/2017 Patrice BLAYO, 75 ans
- ▶ Le 24/08/2017 Henri DUBRULLE, 84 ans
- ▶ Le 29/08/2017 Anne-Marie JEGOUZO
née LE GARREC, 87ans
- ▶ Le 01/09/2017 Yannick LE GAL, 61 ans
- ▶ Le 06/09/2017 Armel AVRY, 79 ans
- ▶ Le 24/09/2017 Sophie FORTIN
née KOPERNA, 83 ans
- ▶ Le 22/09/2017 Virginie LE GOFF, 36 ans
- ▶ Le 30/09/2017 Constant BRILLANT, 78 ans
- ▶ Le 19/10/2017 Alexis LE LOUËR, 80 ans
- ▶ Le 24/10/2017 Noyale LE GOURRIÉREC
née FURAUT, 63 ans
- ▶ Le 09/11/2017 Louis EVANO, 81 ans
- ▶ Le 15/11/2017 Eliane MARCHAL
née LE RUYET, 92 ans
- ▶ Le 20/11/2017 Marie LE TOUZIC
née LE PENNEC, 96 ans
- ▶ Le 22/11/2017 Célestine EHOUARNE
née EVANNO, 94 ans
- ▶ Le 23/11/2017 Robert BOUQUIN, 71 ans
- ▶ Le 24/11/2017 Marie JÉGOUX
née GRILLON, 92 ans

En mars 2018, la majorité actuelle fera le bilan de 4 ans de mandature à la tête de la commune de Languidic.

Au niveau de la gestion du personnel municipal, la rationalisation des dépenses a pour but de réduire les charges de personnels. Or ce choix entraîne une détérioration des conditions de travail, qui se traduit par des arrêts maladie non remplacés et donc une surcharge de travail pour le reste du personnel. Ce dernier à terme se sent désespéré, non reconnu. Pire encore, un manque de confiance s'installe entre direction et personnel. Les agents peuvent être alors considérés comme des tire-au-flan pour ne pas dire des fainéants. L'ambiance même entre les agents se dégrade. C'est la politique du "diviser pour mieux régner" et "oppresser". Pour la première fois, nous avons assisté à une grève des employés municipaux.

En ce qui concerne le respect de la loi de Solidarité Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 (qui oblige les communes à avoir un

parc social locatif de 25 %), Languidic n'atteint pas cet objectif. Aujourd'hui, la mairie justifie sa politique d'austérité par la suppression des subventions de l'Etat. Mais une question se pose : Depuis les lois de la décentralisation en 1982-83, Languidic a reçu des dotations, des subventions importantes. Qu'a-t-on fait de cet argent puisque les salles, les espaces pour les jeunes manquent cruellement, de même la mise aux normes des stades pour les personnes à mobilité réduite... ? Plus loin encore : L'Etat doit-il continuer à subventionner des communes qui ne font rien de cet argent ?

Enfin et surtout la communication est trop insuffisante. Déjà, Madame le Maire a choisi de ne plus animer de réunions de quartiers qui sont des moments de démocratie pour nous expliquer sa politique. De plus, notre Maire a un mandat de vice-présidente à Lorient Agglomération et à ce titre est chargée des ressources humaines et de l'organisation interne. Ses missions sur Lorient occupent une place

importante de son agenda. Or aucune information n'est diffusée auprès des languidiciens par ses soins. Ainsi, question est posée sur le bilan de notre adhésion à Lorient Agglomération : aucun projet d'envergure n'est destiné aux Languidiciens. Depuis le fameux projet du Refol, plus rien. Le bilan, en terme de projets est nul. C'est pourquoi, les languidiciens sont sceptiques. En 4 années, les besoins et préoccupations n'ont pas eu la chance d'être compris et pris en charge par la Mairie.

"Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent" cette citation bien connue est d'Henri Queuille, qui ajoutait ensuite : "la politique n'est pas l'art de résoudre les problèmes, mais de faire taire ceux qui les posent".

**Mbaye Dione
Languidic Alternative,
Tous Ensemble
Bonne année 2018
à toutes et à tous**

LE MOIS DE MAI DERNIER

Le mois de Mai dernier nous promettait un renouvellement de la vie politique, glorifiait le "dégagisme". Le candidat Macron fustigeait la politique d'hier, prétendait faire de la politique autrement. En tête du premier tour avec 18% des électeurs inscrits puis élu par défaut au second tour face à la menace totalitariste constituée par le Front national, qu'a-t-il démontré depuis ?

Avec une assemblée où l'incompétence rivalise avec une totale servitude à sa présidence, il a mis en place une politique dont la verticalité jacobine et l'autoritarisme ont rarement été à ce point égalés. Il s'engageait à mener avec les Français la politique du XXI^{ème} siècle, en fait, il gouverne plus que jamais avec les artifices monarchiques de la cinquième république et avec les mécanismes de pensée du XX^{ème}.

Il n'a pas plus compris que ses prédécesseurs que les Français, désormais, aspirent à devenir acteurs de leur avenir.

Trop lié aux puissances de l'argent et du libéralisme débridé, il n'a pas intégré la montée irréversible des collectifs citoyens, soucieux avant tout de générer le bonheur de vivre ensemble dans un total respect de l'environnement.

Simplement, pour que nos petits-enfants trouvent une planète plus belle et plus solidaire que celle que nous connaissons aujourd'hui. Pour préserver notre monde qui devient fou, le temps est venu de donner la parole aux lanceurs d'alerte et à militer pacifiquement, face aux injustices et aux lois iniques en allant parfois jusqu'à la désobéissance civile. Notre vigilance et ses combats sont aujourd'hui vitaux.

Ainsi, à notre petite échelle, c'est ce que nous voulons promouvoir sur le territoire communal, avec notre association "Languidic Osons l'Avenir". L'organisation de nos conférences annuelles qui rencontrent un succès grandissant (Irène Frachon et le scandale du Mediator, la projection du film "Demain" et

la participation de l'association "Colibris" etc...) en sont la vivante démonstration. Association vivante et citoyenne qui, pour autant n'est pas autorisée par Madame le Maire à parler de ses activités au forum des associations. Étonnant non ?

Le thème de la prochaine conférence n'est pas arrêté, si vous souhaitez nous rejoindre, échanger et travailler avec nous ; contactez-nous via notre blog ou notre page Facebook, ou lors de nos permanences du dernier samedi de chaque mois. La mairie étant désormais fermée le samedi matin, retrouvez-nous dans l'ancien local du PIJ, au 6 rue de la mairie.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une très bonne année 2018.

**Myriam Purenne,
Mélanie Pennaneac'h,
Gwénaél Le Galliot,
Stéphane Trottier.**



JANVIER

le 6 : loto (Vélo club) ; le 12 : vœux du Maire ; le 13 : soirée amicale Georges Brassens ; le 20 : repas dansant (AFAC) ; le 21 : concours hippiques (CSO)

FÉVRIER

le 10 : AG et repas (Club de l'amitié) ; le 24 : couscous (ASK)

MARS

le 10 : soirée dansante (comité de Kergohanne) ; le 17 : soirée (APEL collège Saint-Aubin) ; le 24 : soirée dansante (Rock Académy) ; le 25 : concours

AVRIL

le 1^{er} : grand prix cycliste (Vélo Club) ; le 8 : Bourse aux armes et militaria (Jeep 56) ; le 14 : loto (Club de l'amitié) ; le 15 : trail (Défi Run) ; le 21 : marché des producteurs (Lang'ducteurs) ; le 22 : troc et puces (Lang'ducteurs) ; le 28 : loto (Chasseurs Saint-Hubert)

MAI

le 5 : loto (Lion's Club) ; le 8 : cérémonie du 8 mai ; le 12 : repas (Club de l'amitié) ; le 13 : loto (Stiren Handball) ; le 26 : soirée anniversaire (ASK Gym)

JUIN

le 3 : matinée dansante (Club de l'amitié) ; le 9 : loto (Arc en Ciel) ; le 15 : spectacle fin d'année (APEL collège Saint-Aubin) ; les 22 et 23 : théâtre (OMCC)

JUILLET

le 1^{er} : repas de la Paroisse ; le 13 : soirée moules frites (LFC) et feu d'artifice ; le 22 : noces bretonnes (Rahed Koëd er Blancoeh) ;

AOÛT

les 4 et 5 : fête des chasseurs (Kergonan) ; les 11, 12 et 13 : fête des Menhirs (Kersolan) ; les 25 et 26 : concours de boules (la Boule Kergonanaise)

SEPTEMBRE

le 8 : forum des associations ; le 15 : loto (APEL collège Saint-Aubin) ; le 22 : repas (Club de l'amitié) ; le 29 : repas (CCAS)

OCTOBRE

le 6 : fest noz (Rahed Koëd er Blancoeh) ; le 13 : loto (Club de l'amitié) ; le 21 : concours CSO ; le 31 : soirée (LFC)

NOVEMBRE

le 4 : matinée dansante (Club de l'amitié) ; le 10 : repas dansant (Twirling) ; le 11 : cérémonie du 11 novembre ; le 17 : soirée Sainte-Barbe (amicale des pompiers) ; le 18 : concours CSO ; le 25 : marché de Noël (OLA) ; concours

DÉCEMBRE

les 8 et 9 : téléthon ; le 9 : rando VTT et pédestre (vélo club) ; le 15 : repas (Club de l'amitié) ; le 24 : arrivée du Père Noël à Kergonan

CALENDRIER 2018

